

DEPARTEMENT DE LA DROME

COMMUNE D'ALLAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 02 novembre 2020

Nombre de membres afférents : 19

En exercice : 19 Qui ont pris part à la délibération : 18

Date de la Convocation : 29/10/2020

Date d'affichage : 29/10/2020

L'an deux mil vingt et le deux novembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par le Maire s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de : Monsieur Yves COURBIS, Maire.

Présents : Jean- Michel GAMORE- Mylène DELORME - Mathilde SAVARY- GAUTHIER Laurent-
- Alexandra CHABANIS - Jean- Luc MONTAGNER- Marylin MOUTET- - Aurélie SYLVESTRE-
Nathalie MARECHAL- Daniel PEYROL- Patrice TETARD- Christophe GRANGER - Véronique
AUGIZEAU- Joël MALIGNIER- David MAGNET- Céline POIRRIER- Laure DUCHAMP (arrivée à
19h00)

Excusés : Jean GRANGER

Daniel PEYROL a été nommé secrétaire de séance.

Délibération 2020-081 : Autorisation de signature d'une convention avec l'association FLE
« Faciliter le langage aux enfants » pour la mise à disposition d'une salle pour aider les enfants
dans l'apprentissage du français.

Par l'intermédiaire du directeur de l'école publique d'Allan, Monsieur Marachian, l'Association « Faciliter le Langage aux Enfants » représentée par Mme Catherine Coulaud a formulé une demande de mise à disposition gracieuse d'une salle de l'école pour une durée de 10 mois le lundi de 16h00 à 17h30.

L'objectif de l'association est de permettre aux enfants allophones scolarisés à l'école de bénéficier d'une aide supplémentaire notamment dans l'organisation d'aide aux devoirs. Le cadre de l'intervention est fixé dans une convention dont Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil en vue de recueillir leur accord pour signature.

Après avoir entendu l'exposé précédent et après en avoir délibéré,

- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention susmentionnée avec l'association « Faciliter le Langage aux Enfants »

POUR : 18
CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Yves COURBIS,

Maire



